

Approche conceptuelle de l'information une expérimentation en collège

Introduction

Comme tout projet pédagogique lié au CDI, la mise en place d'une approche conceptuelle de l'information est une démarche liée au contexte pédagogique de l'établissement, à l'équipe de professeurs, à la façon dont est perçu le travail des élèves au CDI par les collègues de disciplines.

Un autre facteur à prendre en compte est la conception de l'enseignant documentaliste du métier. L'approche technique m'intéresse beaucoup moins que l'approche intellectuelle de l'information. Cette expérimentation doit donc être vue sous ce double éclairage d'une situation pédagogique particulière liée à l'établissement et d'une vision personnelle de ce que peut être la fonction d'un enseignant documentaliste.

Le terme d'expérimentation me paraît convenir parce que si cela fait quelques années que je mène, avec d'autres, cette réflexion sur ce sujet, il n'y a guère plus d'un an que je cherche à intégrer systématiquement les notions info-documentaires dans les séances et à définir une progression possible de leur enseignement. Même s'il y a eu auparavant quelques séances ponctuelles tournées elles aussi vers cette approche.

Il s'agit donc d'une mise en place progressive qui nécessite d'être encore mieux ancrée dans les pratiques pédagogiques.

Il me semble ainsi important, dans un premier temps, de présenter brièvement l'établissement, l'équipe de professeurs et les dispositifs pédagogiques sur lesquels j'ai pu m'appuyer.

Puis je donnerai quelques éléments de réflexion pour replacer cette démarche dans un contexte plus général.

Et je terminerai cette intervention en précisant comment j'ai entamé cette expérimentation au collège.

Le contexte pédagogique

L'établissement - L'équipe pédagogique

L'établissement est un collège de deux cent soixante-dix élèves, le collège Saint-Michel, à Plouzané, à quelques kilomètres de Brest, comptant trois classes par niveau, avec des élèves plutôt "faciles", comme dans les autres établissements du secteur. L'équipe enseignante est composée d'une trentaine de professeurs, dont certains complètent leur horaire dans d'autres établissements, ce qui conduit à un renouvellement de l'équipe en fonction du mouvement de l'emploi.

Avec les avantages et les inconvénients inhérents à cette situation : un renouvellement de l'équipe pédagogique qui permet certaines années de lancer des projets avec les nouveaux arrivants. Mais aussi, parfois, des séances intéressantes, formatrices pour les élèves, qui ne sont pas renouvelées parce que les collègues sont mutés dans un autre établissement. Ce qui souligne une difficulté souvent mise en avant dans notre profession, à savoir : notre forte dépendance par rapport à la motivation de nos collègues de disciplines pour former de façon systématique les élèves à l'information et avoir la possibilité de définir une progression. Cette expérimentation s'inscrit aussi dans ces limites-là.

Quelques dispositifs pédagogiques

Les sixièmes ont une "heure de CDI" dans leur emploi du temps durant toute l'année. Avec trois classes de sixième, ce dispositif n'est pas trop lourd à gérer et offre la possibilité de donner aux élèves, dès leur entrée en collège, non seulement un aperçu du lieu, mais aussi une certaine approche de l'information. Ce dispositif permet également de bien connaître les élèves et aux élèves de comprendre les attentes du professeur documentaliste, ce qui est un atout majeur pour mener les projets pédagogiques des niveaux supérieurs.

Les séances préparées avec les professeurs de disciplines de sixième ne se déroulent jamais pendant cette heure de CDI. Mais elle est parfois utilisée en amont pour apporter aux élèves des éléments pouvant leur être utiles pour leur projet de recherche d'information (utilisation du logiciel de recherche, réflexion générale sur l'information), ou en aval pour prolonger la réflexion après la séance. Cette réflexion, quand elle a lieu, va plus loin que le bilan de fin de séance. Dans tous les cas, il y a un lien entre ce qui est fait pendant l'heure de CDI et les séances préparées dans un cadre disciplinaire.

A la fin des IDD il y a deux ans, la fréquentation des classes de cinquième et quatrième lors des séances a chuté brusquement. Avec leurs limites, les IDD permettaient malgré tout de réaliser des projets touchant tout un niveau, dans un contexte propice à la formation des élèves. Il a fallu trouver un moyen de motiver les collègues de ces niveaux pour partir sur des nouveaux projets et poursuivre le travail de formation. Avec l'idée de mettre en place une progression dans l'enseignement des notions, un projet au niveau cinquième me paraissait intéressant à trouver : le défi-info était parfait pour cela.

En troisième, depuis plusieurs années, je travaille en concertation avec le professeur de technologie pour aborder, avec les élèves, l'histoire des solutions à un problème technique (HSPT), dont le produit final est un article hébergé sur le site du collège ou sur l'intranet. Cette séquence, assez longue, est intéressante en fin de collège dans la mesure où elle permet de reprendre avec les élèves leur démarche de recherche d'information et d'aborder de façon plus approfondie certaines notions.

A ces différents dispositifs clés s'ajoutent bien évidemment toutes les séances ponctuelles à différents niveaux, dans différentes disciplines, et plus ou moins reconduites d'une année à l'autre.

Le risque d'une dérive techniciste

Il y a cinq ans, une salle informatique a été créée en face du CDI. Cette localisation, ainsi que, peut-être, certaines compétences du professeur documentaliste dans le domaine informatique, ont fait assimiler cette salle à une annexe du CDI, gérée par le professeur documentaliste, ce qui n'était pas le cas. L'une des conséquences, pendant un temps, fut une augmentation du nombre de séances nécessitant la présence du documentaliste essentiellement pour ses compétences techniques au niveau du réseau ou de l'intranet, et un peu moins pour d'éventuels objectifs documentaires.

La concertation avait donc pour but de clarifier le rôle de chaque enseignant et d'inverser le rapport pour mettre en avant les objectifs documentaires. En parallèle, il était nécessaire de transmettre aux collègues de disciplines le maximum d'informations pour qu'ils maîtrisent l'utilisation de la salle informatique.

Dans la réflexion actuelle qui a lieu, dans et autour de la profession, il y a deux orientations qui se dessinent. Le documentaliste en tant que technicien, gestionnaire de service, de réseau ou d'intranet.

Ou l'enseignant documentaliste dont le rôle est essentiellement pédagogique, ce qui me semble être la voie à suivre. L'une des questions qui se posent concerne les contenus à enseigner et les enjeux de la formation des élèves.

Quelques éléments de réflexion

L'importance des associations professionnelles

En Bretagne, l'ARDEP, Association Régionale des Documentalistes de l'Enseignement Privé de Bretagne, a été un élément clé dans cette réflexion sur l'approche conceptuelle de l'information. Depuis plusieurs années la réflexion s'est engagée autour des notions info-documentaires et de la didactisation de ces notions, en suivant notamment les travaux de Pascal Duplessis et d'Alexandre Serres. Les réunions organisées au sein de l'association ont permis de clarifier la démarche et de mieux appréhender certaines notions comme celles de référentiel, de curriculum, de programme d'enseignement, de politique documentaire, de didactisation des savoirs. Et c'est cette réflexion commune qui a conduit certains d'entre nous à expérimenter sur le terrain cette nouvelle approche.

Un éclairage européen

Edité en 2005 par le Conseil de l'Europe, *Apprendre et enseigner dans la société de l'information*¹ est un document qui analyse l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur les méthodes d'enseignement. L'une des idées qui y est défendue est le risque de fracture numérique non pas sociale mais générationnelle, due à la rapidité d'évolution de la société telle, que ceux qui naissent aujourd'hui vivront demain dans une société qu'il est difficile d'imaginer.

Dans ce contexte, apprendre à apprendre tout au long de la vie devient une compétence essentielle pour ne pas être marginalisé. Pour cela, les systèmes éducatifs doivent apprendre particulièrement aux élèves à faire face à une masse croissante d'informations, à les rechercher et à les sélectionner, à en questionner la validité, à consulter les sources et pas seulement les ouvrages qui les citent, à faire preuve d'esprit critique, à produire de l'information.

La *Recommandation du Parlement européen sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*² de 2006 reprend ce point de vue. L'un des points s'intitule "La compétence numérique". Cette compétence numérique implique l'usage sûr et critique des technologies de l'information, la recherche et le traitement de l'information et son utilisation de manière critique en évaluant sa pertinence et sa fiabilité. A noter que la proposition de recommandation du Parlement européen de 2005 intitulait ce point "La culture numérique". Cette proposition de recommandation du Parlement européen a été le texte essentiel qui a servi à la rédaction du socle commun de connaissances et de compétences³.

L'intérêt de ces deux textes de portée européenne est qu'ils rejoignent la réflexion menée actuellement dans la profession.

La mise en place de l'approche conceptuelle au collège

Cette mise en place a été progressive, avec dans les années antérieures quelques séances, diverses, dont l'objectif documentaire concernait davantage l'enseignement de notions qu'une démarche centrée sur les étapes de la recherche documentaire. La particularité de cette expérimentation suivie depuis un an est la volonté de systématiser l'enseignement des notions et de chercher à organiser cet enseignement selon une progression.

Présentation à un groupe de professeurs en octobre 2006

Cette nouvelle approche de la recherche d'information ne pouvait pas rester le projet du seul documentaliste. Il était important que toute l'équipe enseignante soit informée de ce changement dans les objectifs des séances réalisées au CDI pour que ces objectifs soient bien appréhendés par les collègues et intégrés dans les séances. Une première annonce avait été faite en début d'année lors de la réunion de prérentrée. Il fallait ensuite mobiliser les collègues.

Les professeurs présents à la réunion étaient volontaires bien sûr et représentaient toutes les disciplines. Chacun pouvant ensuite informer ses collègues disciplinaires sur le contenu de cette réunion. La majorité d'entre eux avaient déjà construit des séances par le passé ou avaient des projets en cours.

L'objectif de cette réunion était triple : présenter cette nouvelle approche qui ne se fonde plus sur les étapes de la recherche documentaire, mais sur les notions ; montrer, à partir des séances déjà menées ou prévues, que les notions s'intègrent facilement dans les pratiques existantes ; replacer ces notions dans le cadre plus large de la culture de l'information⁴.

Deux documents ont été donnés aux collègues comme support de réflexion et d'échange⁵. Ces documents ont été élaborés à partir des travaux d'Agnès Montaigne⁶ paru en 2005 sur les concepts intégrateurs et de Pascal Duplessis⁷ sur l'inventaire provisoire des notions info-documentaires lors d'une intervention auprès de l'ARDEP Lyon en 2004 et du terminogramme des concepts info-documentaires spécifiques à la recherche d'information en ligne⁸.

- Le premier document, *Approche par notions de la recherche d'information*, s'appuie sur les trois concepts intégrateurs : la construction de l'information, le traitement de l'information et l'usage de l'information. Chacun de ces concepts est ensuite subdivisé en notions générales, puis en notions plus spécifiques jusqu'à des notions qu'il semblait possible d'inclure dans des séances : unité d'information, objectif de communication, bruit informationnel, fiabilité, pertinence, propriété intellectuelle, etc... Bien évidemment, pour cette réunion avec les collègues, il n'était pas question de reprendre l'ensemble des notions présentes dans les travaux d'Agnès Montaigne et de Pascal Duplessis. Les notions choisies étaient celles qu'il semblait possible d'intégrer dans les séances effectivement réalisées au CDI.

- Le second document, intitulé *Base de travail pour l'élaboration d'une progression sur les notions info-documentaires*, reprend les notions générales des concepts intégrateurs pour essayer de définir une progression dans leur enseignement de la sixième à la troisième. Il s'agissait bien d'essayer, car sans une certaine continuité des séances d'un niveau à l'autre la progression ne peut être qu'incomplète. Si j'avais bien sûr l'intention de présenter cette ébauche de progression, cette idée est aussi venue à un collègue qui l'a proposée. Ce qui a permis d'amener facilement le débat sur la nécessité d'un nombre suffisant de séances au CDI à tous les niveaux. Les objectifs prévus à la fin du collège sont : connaître l'importance du référencement des sources, des critères de fiabilité de l'information, droit et internet.

Le bilan de cette réunion a été plutôt positif. Les échanges qui ont eu lieu ont permis d'éclairer les collègues sur cette nouvelle approche et aussi de les rassurer en leur montrant qu'il était relativement simple de la mettre en pratique. La présentation en tableau des notions regroupées en trois concepts intégrateurs leur a montré que cette approche de l'information relevait d'une conception de l'information, et de la formation des élèves à l'information, propre au professeur documentaliste. Par la suite, les collègues qui sont venus préparer des séances déjà faites par le passé n'ont pas été surpris que l'on retravaille ces séances pour en adapter les objectifs documentaires.

Exemples de séances intégrant des notions info-documentaires

Les séances présentées ci-après n'ont pas nécessairement toutes un caractère novateur. Ce qui les caractérise c'est qu'elles ne se fondent plus sur les étapes de la recherche documentaire. L'approche conceptuelle est mise en avant dans les objectifs de la séance mais aussi, d'une façon plus diffuse, dans le discours général tenu aux élèves.

L'heure de CDI en 6ème en liaison avec les autres séances

Les activités qui ont lieu durant l'heure de CDI sont assez variées. En relation avec les séances menées dans un champ disciplinaire, certaines notions sont précisées petit à petit.

La notion d'information utile est mise en évidence à plusieurs reprises lors de recherches en SVT sur des sites internet. Pour que le côté technique ne prenne pas le pas sur le travail intellectuel, des fiches élèves très détaillées décrivent la navigation dans les sites. Les élèves peuvent ainsi se concentrer sur les questions posées et sur les informations disponibles. La rédaction des réponses est aussi très importante. Dans d'autres séances, la pertinence de l'information est mise en relation avec le choix judicieux du document qui permettra, a priori, de trouver le plus efficacement possible l'information utile.

La découverte du logiciel de recherche est l'occasion de mettre en évidence les différentes natures de documents et de s'intéresser à l'organisation de l'information dans le CDI en abordant la notion d'adresse. L'analyse de l'information est vue par le biais des notices qu'il faut savoir lire pour repérer le document intéressant. Le travail sur les périodiques est axé sur la fréquence de renouvellement de l'information et sur les différents types d'information proposée selon la périodicité.

Les activités menées aujourd'hui en sixième ont pour objectif général de préparer les élèves au défi info de cinquième.

Le défi info en 5ème

Le défi info est un travail qui a été mis au point par Pascal Duplessis⁹. L'objectif de ce travail, explicité dans *L'école des lettres* n° 4 de 2003/2004, est d'amener les élèves de cinquième à intégrer des notions et des savoir-faire, dans une situation effective de recherche d'information. Les capacités à atteindre à la fin du défi info sont : savoir questionner, trouver les documents utiles, repérer et noter l'information, la référencer, la rédiger. Ces capacités sont mises en relation avec les quatre étapes de la démarche de la recherche documentaire : questionner, enquêter, acquérir, répondre.

Le premier défi info a été mis en place en avril 2006. Les trois classes de cinquième étaient concernées. L'idée était aussi de mettre en place un travail qui permette de définir une progression entre l'heure de CDI en sixième et la classe de cinquième. Il faut compter douze heures pour mener à bien le défi info. Pour les trois classes, cinq professeurs se sont investis. Dans chaque classe, il y avait un professeur de français, un professeur d'histoire-géographie et un professeur de mathématiques.

Dans un premier temps, la démarche est découverte par un exemple, une question à laquelle les élèves doivent trouver la réponse.

Dans un deuxième temps, les élèves s'entraînent à partir d'autres exemples.

Enfin, ceux sont les élèves eux-mêmes qui bâtissent un questionnaire auquel un autre groupe devra trouver les réponses.

Au cours de ces trois étapes, l'élève relève le chemin complet qui mène de la question à l'information, d'après les quatre étapes citées précédemment. La réalisation des questionnaires est une étape essentielle pour la compréhension de l'intérêt de bien décrire ce chemin. Le risque, pour l'élève, est de trouver une idée de question dans un documentaire. Et, à partir de là, de rédiger une question qui ne permette pas d'imaginer les mots clés nécessaires pour trouver l'information dans ce même document.

Il reste une dernière étape, très importante également : la validation, par une troisième équipe, des réponses proposées par l'équipe qui a préparé le questionnaire et celle qui a répondu au questionnaire. Beaucoup d'équipes qui valident les réponses sont tentées de dire que la réponse proposée par l'équipe qui a bâti le questionnaire est la "bonne" réponse. Paradoxalement, ici, ce sont les réponses divergentes qui sont les plus intéressantes. Et c'est là que le chemin qui mène à l'information devient essentiel : les deux chemins doivent être refaits pour déterminer si les documents trouvés par l'une et l'autre équipe contiennent bien l'information qui a servi à rédiger la réponse. Et là tout est possible : une question mal formulée parce que le document a été mal compris, une erreur de copie, des documents différents donnant des informations différentes pour une même question.

Au cours de ce travail très riche, quelques notions m'ont semblé prendre davantage d'importance avec les élèves concernés : la notion d'information utile, l'importance du référencement de l'information, le référencement des sites internet et la fiabilité de l'information.

Une séance en lien avec un PAE en 4ème

La préparation d'un séjour au Pays de Galles a permis d'aborder quelques notions en quatrième il y a deux ans. Sur le plan disciplinaire, il s'agissait de donner aux élèves quelques repères historiques sur Stonehenge en partant de quatre sites référencés dans l'intranet. Les sites avaient été choisis pour la simplicité des textes et aussi parce qu'ils présentaient un certain nombre d'informations divergentes sur Stonehenge. Un tableau permettait aux élèves de relever ces informations ainsi que les éléments de référence des sites. Pour tenter de comprendre ces divergences, les élèves ont analysé les URL, cherché à identifier les auteurs et leurs compétences en la matière voire leurs intentions. L'objectif de cette séance était donc centré uniquement sur des notions.

Telles qu'elles sont définies aujourd'hui dans le *Petit dictionnaire des concepts info-documentaires*¹⁰, ces notions sont celles de confrontation des sources, de pertinence, de charge informationnelle, d'URL et de validation de l'information.

L'histoire des solutions à un problème technique en technologie en 3ème

Outre le travail de recherche, les élèves devaient écrire un article sur le site du collège. L'aspect institutionnel de cette production nous a conduit à être très exigeant sur la question des droits d'auteur, tant pour les textes que pour les images. La reformulation des informations était donc indispensable. En se référant encore une fois au *Petit dictionnaire des concepts info-documentaires*, les notions particulièrement abordées au cours de ce travail sont celles de connaissance informée, d'auteur, de droit d'auteur et de référencement. Durant l'oral, les élèves ont eu à répondre à des questions sur leur démarche, leur choix de documents et le respect du droit d'auteur.

Conclusion

L'enjeu d'une approche conceptuelle de l'information et de cette expérimentation en collège est de donner aux élèves les éléments leur permettant de valider l'information. Cette validation s'exerçait auparavant en amont, par le professeur documentaliste. Aujourd'hui, c'est chacun qui doit être capable de le faire. Cela ne change pas fondamentalement la préparation des séances, mais en donnant des objectifs conceptuels nous demandons aux élèves d'approfondir leur réflexion sur l'information. Pour qu'ils ne tombent pas dans l'illusion que la maîtrise des outils implique la maîtrise de l'information.

Cela oblige à une veille pédagogique dans la mesure où la réflexion évolue rapidement dans le domaine et les publications sont nombreuses. C'est grâce à cette veille que nous nous ferons une idée claire et précise de ce que sont les notions info-documentaires et que nous pourrons approfondir notre réflexion sur notre pratique pédagogique.

- [1] Apprendre et enseigner dans la société de l'information. Conseil de l'Europe, 2005.
- [2] Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie [en ligne]. Site Eur-Lex. L'accès au droit de l'Union européenne. http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2006/l_394/l_39420061230fr00100018.pdf (consulté le 8 mai 2007).
- [3] Guéguen Jean-Pierre [2006]. La place de l'enseignant documentaliste dans le socle commun [en ligne]. Site de l'ARDEP Bretagne. <http://ardep-bretagne.org/spip.php?article166>.
- [4] Juanals Brigitte. La culture de l'information : du livre au numérique. Lavoisier, 2003.
- [5] Guéguen Jean-Pierre [2007]. Les notions info-documentaires en collège [en ligne]. Site de l'ARDEP Bretagne. <http://ardep-bretagne.org/spip.php?article162>.
- [6] Montaigne Agnès [2006]. L'information et le document en trois concepts intégrateurs [en ligne]. Site Formdoc de l'IUFM de l'académie de Rouen. <http://formdoc.rouen.iufm.fr/spip.php?article286> (consulté le 2 mai 2007).
- [7] Duplessis Pascal [2004]. Construction d'un référentiel de compétences info-documentaires [en téléchargement]. Site de l'ARDEP Lyon. <http://ardeplyon.free.fr/Texte%20de%20la%20communication%2019-02-04%5B1%5D.doc> (consulté le 2 mai 2007).
- [8] Duplessis Pascal [2005]. Modéliser l'activité de recherche d'informations en ligne pour mieux identifier les concepts info-documentaires [en ligne]. Site de l'académie de Nantes. <http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/cdi/reseau/crjr105/jr149-4.pdf> (consulté le 8 mai 2007).
- [9] Duplessis Pascal [2003]. "Le défi-info, les premiers pas du travail documentaire". *L'Ecole des lettres* n° 4, 15 octobre 2003.
- [10] Duplessis Pascal, Ballarini-Santonocito Ivana [2007]. Petit dictionnaire des concepts info-documentaires [en ligne]. Site SavoirsCDI. <http://savoircdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/Duplessis/dicoduplessis.htm> (consulté le 8 mai 2007).